



Signature engagement de financement formation

Par **jl33950**, le **02/10/2014** à **18:27**

Bonjour,

Je tiens déjà à m'excuser si je poste mon message dans la mauvaise catégorie du forum (je n'y connais rien en droit)

Voilà j'ai une question. Je suis actuellement à la recherche d'une formation de type diplôme universitaire. Deux d'entre elles ont attiré mon attention et pour lesquelles ma candidature a été acceptée. Cependant l'une de ces formations m'a demandé de remplir et de leur renvoyer par mail (pour le lendemain matin dernier délai) un engagement de financement qui stipule aussi que je m'engage à participer à cette formation. Pris par le temps (et ma bêtise aussi un peu) et parce que je me devais de trouver rapidement une formation pour cette année, j'ai envoyé le papier rempli et signé. Cependant mon choix n'a été encore sûr et ma candidature vient d'être acceptée dans l'autre formation.

Ma question : Suis-je tenue de participer et de payer la formation pour laquelle j'ai signé cet engagement même si je décide de ne plus y participer ?

PS : Je dois rajouter (sans grande fierté) que pour des raisons matérielles je n'ai pas pu remplir moi-même le papier. Je l'ai fait remplir par une tierce personne par téléphone qui a imité aussi ma signature

Par **jl33950**, le **02/10/2014** à **18:28**

Merci pour vos réponses